Rapport annuel 2012

AXA Assurances SA

AXA winterthur

Traduction

Le présent rapport annuel est une traduction libre en français du texte original anglais. En cas de différence d'interprétation, la version anglaise fait foi.

Sommaire

Gouvernance d'entreprise	2–3
Rapport annuel	4
Comptes annuels	5–14
Compte de profits et pertes	5
Bilan	6
Variation des fonds propres	7
Annexe aux comptes annuels	8–14
Principes de présentation des comptes	8
Gestion des risques et Système de contrôle interne	9
Primes émises	10
Prestations d'assurance	10
Frais généraux	10
Produits des placements	10
Provisions techniques	11
Opérations avec les entreprises liées	11
Opérations avec les actionnaires	12
Autres informations requises par le Code des obligations (CO Art. 663b)	13
Participations principales	14
Propositions d'utilisation du bénéfice	15
Rapport de l'organe de révision	16–17

Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration

Nom	Né en	Nationalité	Fonction	Fin du mandat
Jacques de Vaucleroy [1]	1961	Belge	Président	AG 2013
Franz K. von Meyenburg [2]	1949	Suisse	Vice-président	AG 2015
Patrick Lemoine [1, 2]	1958	Française	Membre	AG 2013
Felix Gutzwiller [1]	1948	Suisse	Membre	AG 2015
Ulrich Gygi [2]	1946	Suisse	Membre	AG 2015
Rodolphe Hottinger [1]	1956	Suisse	Membre	4 avril 2012
Herbert Lüthy [2]	1943	Suisse	Membre	AG 2013
François Robinet [2]	1967	Française	Membre	AG 2015
Wanda Eriksen-Gundbacher [3]	1967	Suisse/Américaine	Membre	AG 2015
Ruth Metzler-Arnold [1,3]	1964	Suisse	Membre	AG 2015
Marcel Süsskind			Secrétaire (non-membre)	

[1] Membre du Nomination and Compensation Committee, présidé par J. de Vaucleroy.

[2] Membre de l'Audit and Risk Committee, présidé par H. Lüthy.

[3] Elu membre du conseil d'administration lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012.

CEO et Directoire

Nom	Né en	Nationalité	Domaine de responsabilité	Remarques
Philippe Egger	1956	Suisse	Chief Executive Officer	
Daniel Bandle	1973	Suisse	Responsable Operations	
Matthias Henny	1971	Suisse	Chief Financial Officer	jusqu'au 31 mars 2012
Fabrizio Petrillo	1969	Suisse/Italienne	Chief Financial Officer	depuis le 1er juin 2012
Kamila Horackova	1969	Tchèque	Chief Investment Officer	
Markus Keller	1968	Suisse	Responsable Marketing/ Market Management	
Andreas Krümmel	1968	Allemande	Responsable Property & Casualty	
Anders Malmström	1968	Suisse/Finlandaise	Responsable Vie	jusqu'au 31 mai 2012
Thomas Gerber	1964	Suisse	Responsable Vie	depuis le 1er octobre 2012
Bruno Müller	1954	Suisse	Chief Information Officer	jusqu'au 31 mai 2012
Andreas Maier	1963	Suisse	Chief Information Officer	depuis le 1er juin 2012
Christoph Müller	1961	Suisse	Responsable Human Resources	
Antimo Perretta	1962	Suisse/Italienne	Responsable Distribution	
Urs Widmer Doldinger [1]	1968	Suisse	CEO AXA Bank	jusqu'au 29 février 2012
Robert Kesselring [2]	1962	Suisse	Run off-Business	

[1] U. Widmer Doldinger, ancien CEO de la succursale suisse entretemps dissoute de la Banque AXA Europe, était jusqu'à son départ membre du directoire d'AXA Winterthur.

[2] CEO d'AXA Liabilities Managers Switzerland SA, qui est en charge par mandat des activités Run off d'AXA Winterthur. R. Kesselring n'est pas membre du directoire, mais rend compte en sa qualité de responsable de mandat directement au Conseil d'administration.

Organe de révision statutaire

Le mandat de révision est confié aux sociétés PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, et Mazars Coresa SA, Zurich.

Rapport annuel

Ce rapport annuel contient des informations sur les activités d'AXA Assurances SA durant l'exercice 2012.

Le compte rendu financier d'AXA Assurances SA comprend les affaires suisses Property & Casualty, le portefeuille interne suisse de réassurance ainsi que les affaires en run-off.

Après avoir réalisé un bénéfice net de 507 millions CHF en 2011, AXA Assurances SA a enregistré un bénéfice net de 486 millions CHF en 2012.

Les primes (nettes) comptabilisées en 2012 ont augmenté de 0,8 % pour atteindre 3145 millions CHF.

Le ratio combiné s'est élevé à 90 % en 2012, contre 91 % en 2011. Cette amélioration a été rendue possible grâce notamment à la gestion stricte des coûts et à la croissance réjouissante des primes comptabilisées, ce malgré l'évolution légèrement moins favorable des sinistres et des sinistres majeurs.

Les revenus nets des placements sont en recul à 255 millions CHF en 2012 par rapport à 276 millions CHF en 2011. La diminution du produit net des placements en 2012 s'explique surtout par la baisse des revenus courants, induite notamment par la faiblesse historique des taux d'intérêt et la volatilité persistante des marchés des changes.

Au 31 décembre 2012, le montant total des investissements a reculé de 236 millions CHF, passant de 12,62 milliards CHF à 12,39 milliards CHF. Les liquidités et équivalents de liquidités ont pour leur part diminué de 168 millions CHF pour s'établir à 275 millions CHF.

Les comptes statutaires sont établis conformément au Code des obligations (CO) et la législation sur les assurances.

Comptes annuels

Compte de profits et pertes

Exercice écoulé au 31 décembre, en milliers CHF	Annexe	brut 2012	Réassurance cédée 2012	net 2012	net 2011
Primes émises	3	3 235 686	–91 125	3 144 561	3 120 594
Variation de la provision pour primes non acquises		2 743	–	2 743	467
Primes acquises		**3 238 429**	**–91 125**	**3 147 304**	**3 121 061**
Sinistres et rentes payés	4	–2 078 278	29 675	–2 048 603	–1 920 502
Variation des réserves techniques		110 005	–3 439	106 566	–7 172
Charge technique		**–1 968 273**	**26 236**	**–1 942 037**	**–1 927 674**
Participation aux bénéfices		–58 991	–	–58 991	–69 877
Variation des réserves pour participation aux bénéfices		9 357	–	9 357	13 721
Charge de participation aux bénéfices		**–49 634**	**–**	**–49 634**	**–56 156**
Frais généraux	5	–845 090	4 598	–840 492	–857 804
Résultat opérationnel P&C		**375 432**	**–60 291**	**315 141**	**279 427**
Produits des placements	6			254 951	275 784
Autres intérêts passifs				–1 809	–1 108
Autres charges				–1 795	–761
Autres produits				39 876	85 468
Bénéfice de l'exercice avant impôts				**606 364**	**638 810**
Impôts				–120 756	–131 992
Bénéfice de l'exercice après impôts				**485 608**	**506 818**

[3–6] Voir indications dans l'annexe aux comptes annuels page 10

Bilan

Au 31 décembre, avant affectation du bénéfice, en milliers CHF	Annexe	2012	2011
Actif			
Obligations		6 694 526	6 911 047
Actions		1 312 664	1 311 457
Dérivés		76 701	95 895
Prêts	8, 9	1 341 621	1 533 741
Hypothèques		1 427 605	1 247 076
Immeubles		906 715	892 265
Participations		625 984	630 221
Total placements		**12 385 816**	**12 621 702**
Liquidités		275 491	444 172
Dépôts pour réassurances acceptées	8	25 184	22 036
Avoirs auprès de compagnies d'assurances	8	76 465	81 503
Avoirs auprès d'agents et de preneurs d'assurance		118 005	128 281
Autres débiteurs	8	60 426	105 920
Comptes de régularisation actifs	8, 9	303 289	326 165
Autres actifs		39 844	34 785
Total de l'actif		**13 284 520**	**13 764 564**
Passif			
Provisions pour primes non acquises		186 505	189 250
Provisions pour sinistres à payer et frais de gestion		7 202 131	7 309 829
Réserves mathématiques		1 201 102	1 200 637
Fonds de participation aux bénéfices		241 834	251 191
Total provisions techniques	7	**8 831 572**	**8 950 907**
Engagements envers les banques		–	12 488
Engagements envers les compagnies d'assurances	8	70 334	59 080
Engagements envers des agents et preneurs d'assurance		94 557	95 512
Comptes de régularisation passifs	8	1 068 572	1 049 367
Autres engagements à court terme	8	623 610	883 672
Autres engagements à long terme		80 359	83 630
Total capitaux étrangers		**10 769 004**	**11 134 656**
Capital social		168 705	168 705
Réserves légales:			
Réserves issues des apports de capital		782 861	782 861
Autres réserves légales		168 705	168 705
Réserves libres		849 655	849 655
Bénéfice résultant du bilan:			
Bénéfice reporté		59 982	153 164
Bénéfice de l'exercice		485 608	506 818
Total des fonds propres		**2 515 516**	**2 629 908**
Total du passif		**13 284 520**	**13 764 564**

[7–8] Voir indications dans l'annexe aux comptes annuels page 11
[9] Voir indications dans l'annexe aux comptes annuels page 12

Variation des fonds propres

En milliers CHF	Capital social	Réserves légales	Réserves libres	Bénéfice résultant du bilan	Total	
Au 31 décembre 2010	**168 705**	**168 705**	**2 632 516**	**803 164**	**3 773 090**	
Dividendes versés			–1 000 000	–650 000	–1 650 000	*
Mouvement des réserves		782 861	–782 861		–	**
Bénéfice de l'exercice après impôts				506 818	506 818	
Au 31 décembre 2011	**168 705**	**951 566**	**849 655**	**659 982**	**2 629 908**	
Dividendes versés				–600 000	–600,000	
Bénéfice de l'exercice après impôts				485 608	485,608	
Au 31 décembre 2012	**168 705**	**951 566**	**849 655**	**545 590**	**2,515,516**	

* Dividende CHF 650 000 000, Dividende extraordinaire 2011 CHF 1 000 000 000
** Les réserves issues des apports en capital (loi fiscale suisse) sont passées de la position réserves libres à la position réserves légales.

Annexe aux comptes annuels

1 Principes de présentation des comptes

Sauf indication contraire dans la suite du commentaire, il n'existe pas de données particulières dont la publication revêt un caractère obligatoire pour AXA Assurances SA. Les principes comptables les plus importants d'AXA Assurances SA sont exposés ci-après.

Bases comptables

Les comptes annuels d'AXA Assurances SA sont établis en conformité avec le Code des obligations (CO) et les principales dispositions légales relatives à la surveillance des assurances. La clôture de l'exercice a lieu au 31 décembre.

Placements

Sauf indication contraire, les différentes positions de placement sont valorisées séparément.

Les biens immobiliers sont valorisés sur une base de portefeuille au prix d'acquisition, nets de provisions pour dépréciation due à une valeur de marché moins élevée.

Les participations sont valorisées sur une base de portefeuille au prix d'acquisition, nettes de provisions pour dépréciation due à une valeur de marché moins élevée.

Les hypothèques et les placements à court terme sont enregistrés à leur valeur nominale, nets de provisions pour dépréciation.

Les prêts sont inscrits à leur coût amorti.

Les titres de dette sont valorisés au maximum selon la méthode scientifique d'amortissement des coûts (Scientific Amortized Cost Method). D'autres risques de crédit sont pris en compte au moyen d'une dépréciation sur chaque obligation.

Les titres de capital figurent au bilan à leur valeur la plus basse.

Les produits dérivés sont enregistrés à leur juste valeur et les gains et pertes inscrits au compte de profits et pertes.

Provisions techniques

Les reports de primes correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour sinistres sont basées sur des estimations de la partie non payée de l'ensemble des sinistres déclarés ainsi que sur des estimations du montant des pertes subies mais non encore déclarées à l'assureur. Les provisions actuarielles pour rentes relatives à l'assurance-accidents et à l'assurance-maladie sont basées sur les calculs actuariels de la valeur actuelle nette. Les réserves pour participations aux excédents sont présentées séparément en raison d'accords contractuels distincts. Les principes de calcul sont décrits dans les plans prévisionnels.

Conversion des devises étrangères

Les participations sont évaluées sur la base des taux de change historiques, tandis que tous les autres postes figurant au bilan et devant être convertis sont évalués sur la base des taux de change en vigueur à la clôture. Les transactions du compte de résultats sont enregistrées aux taux de change du jour. Les différences de change qui en résultent sont imputées au compte de résultats.

Impôts

La charge fiscale comprend les impôts sur le revenu et sur le capital ainsi que les impôts à la source non remboursables relatifs aux participations majoritaires.

Litiges

Les provisions sont suffisantes pour faire face à d'éventuels litiges ou clauses d'indemnisation.

2 Gestion des risques et Système de contrôle interne

Gestion des risques

AXA Assurances SA gère les risques sur trois niveaux. Le premier repose sur les responsables des risques dans nos secteurs d'activités, alors que les deuxième et troisième sont centralisés par des fonctions spécialisées dans la gestion des risques et dans l'assurance. La politique de risque détaille ces activités et définit les différentes mesures de risque, processus de gestion et structures de gouvernance à travers les trois niveaux pour les risques quantifiables (tels que les risques d'assurance, de marché et de crédit) ainsi que pour les autres catégories de risque. Pour AXA Assurances SA, la protection de sa solidité financière et de sa réputation et la sauvegarde des intérêts des assurés et des actionnaires sont les principaux objectifs de sa gestion des risques. De ce point de vue, le respect des contraintes de solvabilité imposées par le test suisse de solvabilité SST et par Solvency I est particulièrement important. Le test suisse de solvabilité SST est effectué à l'aide d'un modèle interne et fait partie intégrante de nos réflexions en termes d'appétit du risque.

Evaluation des risques

De nombreuses évaluations des risques sont réalisées au sein d'AXA Assurances SA. En été 2012, le Directoire a effectué une évaluation complète et structurée. Par des ateliers les principaux risques ont été définis et les progrès réalisés pour affronter ces risques ont été suivis. Le Conseil d'administration a pris connaissance des résultats de l'évaluation des risques du Directoire.

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne d'AXA Assurances SA comprend les procédures, les méthodes et les instruments prescrits, appliqués et documentés au sein de l'entreprise, qui se rapportent aux catégories rapport financier, opérations et compliance. Ce système vise à identifier et à évaluer les risques, à définir des contrôles pour les risques considérés comme importants et à effectuer ces contrôles.

3 Primes émises

Exercice écoulé au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Affaires directes	3 221 146	3 191 081
Réassurance acceptée	14 540	14 975
Réassurance cédée	–91 125	–85 462
Total des primes émises, nettes	**3 144 561**	**3 120 594**

4 Prestations d'assurance

Exercice écoulé au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Affaires directes	–1 988 759	–1 941 548
Réassurance acceptée	–89 519	–32 791
Total des prestations d'assurance, brutes	**–2 078 278**	**–1 974 339**
Réassurance cédée	29 675	53 837
Total des prestations d'assurance, nettes	**–2 048 603**	**–1 920 502**

5 Frais généraux

Exercice écoulé au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Commissions – affaires directes	–430 775	–428 147
Commissions – réassurance acceptée	–1 720	–1 354
Total des commissions	**–432 495**	**–429 501**
Frais de personnel	–211 217	–211 887
Autres frais d'administration	–191 621	–207 360
Amortissement sur immobilisations corporelles	–9 757	–13 364
Commissions – réassurance cédée	4 598	4 308
Total des frais généraux	**–840 492**	**–857 804**

6 Produits des placements

Exercice écoulé au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Revenus courants des placements	328 138	348 130
Pertes sur terrains et immeubles	–135	–11
Profits sur autres placements	147 857	1 054 461
Pertes sur autres placements	–246 645	–161 245
Plus-values sur placements	228 036	116 460
Dépréciation des placements	–186 293	–1 063 780
Frais de gestion des placements	–16 007	–18 231
Total des produits des placements, nets	**254 951**	**275 784**

.

7 Provisions techniques

Au 31 décembre, en milliers CHF	brut 2012	Réassurance cédée 2012	net 2012	brut 2011	Réassurance cédée 2011	net 2011
Provisions pour primes non acquises	186 505	–	186 505	189 250	–	189 250
Provisions pour sinistres	7 365 273	–163 142	7 202 131	7 477 531	–167 702	7 309 829
Réserves mathématiques	1 201 102	–	1 201 102	1 200 637	–	1 200 637
Fonds de participation aux excédents	241 834	–	241 834	251 191	–	251 191
Total provisions techniques	**8 994 714**	**–163 142**	**8 831 572**	**9 118 609**	**–167 702**	**8 950 907**

8 Opérations avec les entreprises liées

Au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Créances		
Prêts	221 220	221 192
Dépôts pour réassurance acceptée	22 055	18 979
Avoirs auprès de compagnies d'assurances	55 183	45 087
Autres débiteurs	44 263	46 445
Comptes de régularisation actifs	770	1 374
Total créances sur des entreprises liées	**343 491**	**333 077**
Engagements		
Engagements envers les compagnies d'assurances	51 660	42 899
Comptes de régularisation passifs	3 575	7 618
Total engagements envers des entreprises liées	**55 235**	**50 517**

9 Opérations avec les actionnaires

Au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Créances		
Prêts	653 513	653 537
Comptes de régularisation actifs	859	238
Total créances sur des actionnaires	**654 372**	**653 775**

10 Autres infomations requises par le Code des obligations (CO Art. 663b)

Au 31 décembre, en milliers CHF	2012	2011
Engagements non portés au bilan		
Cautionnements, obligations de garantie en faveur de tiers	1 245 314	1 257 690
Engagements irrévocables concernant le crédit documentaire	20 990	94 907
La société fait partie du groupe d'imposition TVA d'AXA Assurances SA et répond solidairement des engagements en matière de TVA de ce dernier envers les autorités fiscales.		
Actifs mis en gage		
Obligations	266 453	277 567
Dont en faveur de réassureurs	77 470	77 876
Autres		
Engagements envers les institutions de prévoyance propres	–	7 559
Constitution (–) / Liquidation (+) des réserves de gestion	–35 000	–
Valeur d'assurance incendie		
L'assurance incendie des immobilisations corporelles	1 056 267	1 042 448

Participations principales

Vous trouverez un aperçu des filiales et des participations dans le tableau «Participations principales» (voir comptes annuels, annexe 11, page 14).

Il n'existe pas d'autres exigences légales applicables à l'annexe du rapport annuel.

11 Participations principales

AXA Assurances SA possède les participations principales suivantes:

	Participation au capital **31.12.2012**	Participation au capital **31.12.2011**
Suisse		
AXA Vie SA, Winterthur	100.0%	100.0%
AXA-ARAG Protection juridique SA, Zurich	66.67%	66.67%
AXA Pension Solution AG, Winterthur (auparavant Expertisa SA)	100.0 %	100.0%
Hong Kong		
AXA General Insurance China Limited, Hong Kong	100.0%	100.0%

Proposition d'utilisation du bénéfice

Au 31 décembre, en CHF	2012	2011
Bénéfice de l'exercice	485 608 114	506 817 737
Report de l'exercice précédent	59 981 737	153 164 000
Bénéfice disponible résultant du bilan	**545 589 851**	**659 981 737**
Proposition du Conseil d'administration		
Dividende	–	600 000 000
Nouveau report	545 589 851	59 981 737
Total	**545 589 851**	**659 981 737**

Winterthur, le 24 avril 2013

Pour le Conseil d'administration et le Directoire

Jacques de Vaucleroy
Président du Conseil d'administration

Philippe Egger
Chief Executive Officer

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur les comptes annuels 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de AXA Assurance SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, la variation des fonds propres et l'annexe (pages 5 à 14) pour l'exercice arrêté au 31 Décembre, 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 Décembre, 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Enrico Strozzi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Rebecca Elliott
Experte-réviseure

Mazars Coresa SA

Lionel Cazali
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Denise Wipf
Experte-réviseure

Zurich, le 24 avril 2013

100% papier recyclé

AXA Winterthur
Communication
Case postale 357
CH-8401 Winterthur
Téléphone +41 52 261 11 11
Fax +41 52 213 66 20
AXA.ch
AXA Assurances SA

8005800 – 04.13